

Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM
UQAM's International Clinic for the Defence of Human Rights
Clínica internacional de defensa de los derechos humanos de la UQAM

**Rapport d'activités
2009-2010**

Juin 2010

UQAM



Table des matières

Introduction	1
Mot du directeur	2
1. Des interventions mondialisées	3
2. L'équipe de la Clinique	4
3. Dossiers clients	7
4. La CIDDHU sur le terrain : activités et projets.....	9
5. La CIDDHU à l'UQAM : activités et projets	12
6. Nouveau rapport en ligne	13
7. Visibilité médiatique	14
8. Financement	14

INTRODUCTION

La Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) est une activité académique menée par des équipes d'étudiant(e)s sous la supervision directe d'avocats-professeurs, dans le cadre de laquelle sont entreprises gratuitement diverses initiatives de promotion et de protection des droits de la personne. La CIDDHU collabore ainsi avec plus d'une vingtaine d'organisations non gouvernementales à travers le monde.

MISSION

Promouvoir et défendre les droits humains en appuyant les actions de la société civile en ce sens, tout en contribuant à la consolidation de la démocratie de par le monde.

Depuis sa création, la Clinique a développé une expertise dans divers domaines d'importance dont les droits des peuples autochtones, les droits des femmes et des enfants, les droits des migrants, la lutte contre l'impunité, la sanction des violences sexuelles, ainsi qu'en ce qui a trait à la défense des droits humains dans un contexte d'exploitation des ressources naturelles.

Première clinique de droit international des droits de la personne du genre au Québec, cette activité permet aux étudiant(e)s de s'impliquer directement dans le traitement de dossiers, d'acquérir une expérience pratique de la défense des droits humains et de se familiariser avec les défis méthodologiques et éthiques que ce travail engagé implique. Cette approche innovatrice, alliant la réalité à la théorie, offre une perspective nouvelle et nécessaire à la compréhension des enjeux liés à la protection de droits des personnes, groupes et peuples dans un contexte de mondialisation.

MANDAT

- Former des étudiant(e)s à la pratique du droit international des droits de la personne par l'entremise de l'enseignement clinique
- Offrir un soutien gratuit aux victimes de violations des droits humains et à leurs défenseurs.

Déjà cinq ans! De quoi être fier!

Chers étudiant(e)s, ancien(ne)s, partenaires, collègues et ami(e)s,

La Clinique internationale de défense des droits humains termine sa cinquième année. Depuis septembre 2005, la CIDDHU a fait beaucoup de chemin. Il faut d'abord rappeler que, de semestre en semestre, plus de 180 étudiant(e)s ont collaboré à des dossiers dans une foule de domaines : droits des peuples autochtones, droits des femmes, droit de la guerre, droit et environnement, etc. Plusieurs étudiant(e)s ont par la suite continué leur implication lors de stages auprès de nos partenaires (en Argentine, au Cambodge, au Guatemala, etc.). Quant à nos diplômé(e)s, ils/elles continuent, pour la plupart, à œuvrer à la défense des droits de la personne au sein d'ONGs (Equitas, Femmes autochtones du Québec, l'AQOCI, etc.), d'organisations internationales (CIDH, FAO, UNHCR, etc.), de cabinets d'avocats, etc. Nous sommes privilégiés de compter sur leur appui et leurs encouragements.

Nous avons élargi nos partenariats à près d'une trentaine d'organisations et défenseurs, avec un roulement d'environ une douzaine de dossiers actifs par année. Les réalisations de la CIDDHU sont multiples : production de nombreux rapports de recherche et rapports parallèles aux comités spécialisés de l'ONU, propositions législatives, litiges internationaux, audiences devant des instances internationales : la Clinique a su faire profiter ses partenaires de l'ensemble des institutions et mécanismes internationaux de promotion et défense des droits humains.

Enfin, notre équipe s'est élargie et compte désormais plusieurs chargés de cours qui supervisent les équipes et prennent part à l'organisation de l'ensemble des activités de la CIDDHU. Nous avons aussi la chance de collaborer avec plusieurs anciens étudiants (les célèbres « case managers ») qui contribuent à l'avancement des dossiers. Les coordonnatrices, qui se sont succédées, ont tenu le fort et su faire de cette belle institution une réussite dont la réputation internationale n'est plus à faire.

Il y a donc de quoi être fier: Merci à toutes et tous!

Bon cinquième anniversaire et à très bientôt!

Bernard Duhaime

1. DES INTERVENTIONS MONDIALISEES

La CIDDHU permet à ses étudiant(e)s de contribuer depuis Montréal à des dossiers internationaux relatifs à des problématiques mondialisées dans un ou plusieurs pays étrangers. Dans le cadre de ses travaux, la CIDDHU accueille à l'occasion des partenaires à Montréal et organise des missions sur le terrain en vue de documenter des cas de violations des droits de la personne et de mener des activités de sensibilisation.

Dans le cadre de ses activités de nature contentieuse, la CIDDHU est amenée à agir auprès de nombreuses instances judiciaires ou quasi judiciaires internationales telles que le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies ou encore la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme. Certaines de ces activités amènent donc les étudiants à intervenir auprès des partenaires et des instances internationales pour la réalisation et le développement des dossiers.

Afin d'illustrer en détails les réalisations 2009-2010 de la CIDDHU, ce rapport d'activités présente les dossiers clients de la Clinique, ses activités spécifiques hors de l'UQAM ainsi que celles de ses étudiants sur le terrain, ses activités au sein de l'UQAM, ses retombées ainsi que sa visibilité et la couverture médiatique dont elle bénéficie.

La cohorte de la session d'automne 2009 et...



la cohorte de la session d'hiver 2010
en compagnie des professeurs et
chargés de cours.



2. L'ÉQUIPE DE LA CLINIQUE

Depuis ses débuts, la Clinique et ses étudiants ont eu la chance de bénéficier de la supervision ainsi que des conseils de ses chargés de cours et avocats aux champs d'expertises plus que variés. Leur travail constant au sein de la Clinique a sans conteste permis d'améliorer l'enseignement dispensé par la Clinique et de contribuer à ce projet pédagogique unique en son genre offrant une formation bonifiée aux étudiant(e)s.

Outre la présence de **Me Bernard Duhaime**, directeur de la Clinique, cette dernière a le privilège de pouvoir compter parmi son équipe, **Me Milton-James Fernandes** depuis l'automne 2007. L'an dernier, **Me Catherine Duhamel** et **Me Natacha Binsse-Masse** s'y sont aussi jointe.

Natacha Binsse-Masse : *In Memoriam*

Le 26 novembre dernier, la Clinique a eu le regret d'apprendre le décès, à l'âge de 33 ans, de notre grande amie Natacha Binsse-Masse. Dans le cadre de son implication au sein de la *Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM*, Me Binsse-Masse a supervisé de nombreuses équipes d'étudiantes et étudiants et, dans ce cadre, a appuyé plusieurs partenaires de la CIDDHU dont *Femmes autochtones du Québec* et la Clinique d'Aide Juridique de l'Université Nationale du Rwanda. Son implication à la CIDDHU s'inscrit dans un engagement constant et authentique auprès des plus vulnérables. Elle a milité pour la dignité humaine et défendu les droits de la personne toute sa vie et jusque dans les derniers instants.



Natacha Binsse-Masse était une femme douce, passionnée et dynamique, une avocate qui incarnait la solidarité et le don de soi, un modèle qui inspirera des générations d'idéalistes et de bâtisseurs de justice.

Par ailleurs, pour la session d'hiver 2010, la Clinique a de nouveau élargi son équipe et compte maintenant la présence de **Mirja Trilsch** et de **Nicolaos Strapatsas**.

Dr. Mirja Trilsch



Après avoir obtenu son diplôme de premier cycle en droit à l'Université de Düsseldorf en Allemagne, Dr. Trilsch a poursuivi ses études juridiques à l'Institut de droit comparé de l'Université McGill où elle a complété sa maîtrise (LL.M.), se spécialisant en droit international et comparé des droits de l'homme. En 2007, elle a réussi son doctorat (Ph.D) à l'Université de Düsseldorf avec la plus haute distinction, sa thèse portant sur la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels en droit interne.

Avant de se joindre à l'UQAM, où elle enseigne des cours en matière de droit constitutionnel et des droits de la personne, Mme Trilsch a enseigné à la faculté de droit à l'Université de Düsseldorf et a œuvré auprès du Tribunal pénal international pour l'Ex-Yougoslavie.

Elle publie régulièrement dans le domaine des droits de la personne et est un membre actif du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de la Ligue des Droits et Libertés.

Nicolaos Strapatsas



Nicolaos Strapatsas est chargé de cours à l'UQAM depuis 2006. Il est spécialiste en droit international public, en droit international pénal et humanitaire ainsi qu'en droit international des droits humains. Il est diplômé de l'UQAM (LL.B.) et du *Irish Centre for Human Rights* à l'Université Nationale de l'Irlande (Galway) où il a complété sa maîtrise (LL.M.) et où il complète présentement son doctorat (Ph.D.) en droit international des droits humains.

M. Strapatsas est aussi membre et agent de recherche au Centre d'études sur le droit international et la mondialisation de l'UQAM (CÉDIM) depuis 2006. Il a donné plusieurs séminaires et de nombreuses conférences ayant trait aux droits humains, au droit pénal international et au droit international humanitaire, au sein de plusieurs universités et d'ONG à Montréal, aux États-Unis, en Angleterre et en Irlande.

Entre autres, M. Strapatsas a agi à plusieurs reprises en tant que spécialiste juridique au sein de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale, plus particulièrement pour des questions relatives au crime d'agression. Nicolaos Strapatsas est aussi rédacteur associé de la revue *Criminal Law Forum* ; il est l'auteur de plusieurs publications traitant du droit pénal international.

De plus, lors de la session d'hiver 2010, la CIDDHU a fait appel à des anciens étudiant(e)s afin de faire l'essai d'une nouvelle forme de collaboration dans l'avancement des dossiers. En effet, ces « case managers » ont su assister les avocats et chargés de cours dans la conduite d'un dossier et appuyer les étudiant(e)s dans leurs initiatives d'équipes. Ces nouvelles consœurs et confrères ont mis à profit leur expérience comme anciens de la CIDDHU et spécialistes des droits humains. La formule fut un succès et les étudiants ont beaucoup apprécié leur apport.

Nous les remercions chaleureusement!

Les « Case Managers » de la session d'hiver 2010

- ❖ Sébastien Chartrand, stagiaire du Barreau auprès de Me Stéphane Bourgon, avocat de la défense auprès du TPIY dans l'affaire *Popovic et consort*, plus connue sous le nom de l'affaire Srebrenica
- ❖ Simon Dupuis, finissant en droit
- ❖ Me David Chapdelaine, professeur de droit au CEGEP de Maisonneuve
- ❖ Me Frédéric Gouin, Secrétaire du Bâtonnier du Québec
- ❖ Josée-Anne Riverin, professionnelle de recherche au Service aux collectivités et finissante à la maîtrise en droit
- ❖ Me Marc Perron, avocat chez *Lamarre, Perron, Lambert, Vincent*
- ❖ Marlene Yahya Haage, finissante à la maîtrise en droit

3. DOSSIERS CLIENT

La CIDDHU permet chaque année à ses étudiants de travailler sur différentes problématiques du droit international des droits de la personne. Sous la supervision des avocats-professeurs, les étudiants ont contribué à des dossiers touchant le droit des peuples autochtones ; le droit des migrants ; le droit d'être secouru en mer ; les violences sexuelles ; la liberté des organisations non-gouvernementales ; la documentation de cas cambodgiens et le droit à la non-discrimination des personnes atteintes du VIH/SIDA.

Le droit des femmes autochtones au Canada

S'inscrivant dans le projet "jurisprudence" et en collaboration avec *Femmes Autochtones du Québec*, deux équipes de la CIDDHU a complété un manuel de référence sur la question de la double discrimination en tant que femme et autochtone. Ce manuel servira d'outil afin de créer une formation adressée aux femmes autochtones afin qu'elles reconnaissent leurs droits sous la problématique de la violence familiale. Ce projet inclut également la création de matériel pédagogique pour les formations.



Le droit de consultation des peuples autochtones

Une équipe de la CIDDHU a eu le mandat de finaliser une réclamation qui sera acheminée à l'Organisation internationale du travail (OIT).

Cette réclamation est basée sur le droit de consultation des peuples autochtones, tel que défini par la Convention 169 de l'OIT relative aux droits des peuples indigènes et tribaux. Plus particulièrement, ce dossier traite du droit à la consultation dans le cadre du développement de projets d'exploitation des ressources naturelles sur des terres appartenant à des peuples autochtones.

Disparition forcée en cas de conflit armé interne

Des étudiants de la CIDDHU ont travaillé cette année sur le cas *Florencio Chitay y otros c. Guatemala* à la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, traitant de la disparition forcée d'un leader politique autochtone pendant la guerre civile guatémaltèque, alors que des enlèvements de ce caractère étaient systématiques. Les étudiants ont rédigé des arguments juridiques et ont effectué de la recherche en vue des audiences devant la Cour interaméricaine qui ont eu lieu en février dernier. Par ailleurs, ils ont contribué à la préparation des observations finales des représentants des victimes.

Le droit des migrants

La CIDDHU a poursuivi son implication dans le cas du Massacre de Guayubin, qui en est présentement à l'étape de l'analyse du fond à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme. En partenariat avec le *Groupe*

d'Appuis aux Rapatriés et aux Réfugiés (GARR) et le Centro Cultural Dominicano-Haitiano, cette plainte contre la République Dominicaine traite de l'exécution sommaire d'Haïtiens et d'un Dominicain par les autorités militaires dominicaines. Les étudiants ont travaillé à la réponse aux arguments de l'État sur le fond.

Le droit d'être secouru en mer

Des étudiants ont poursuivi l'élaboration d'un dossier sur le naufrage d'une embarcation d'immigrants dans la mer des Caraïbes. Elle s'est spécifiquement penchée sur la question de la responsabilité des agents de l'État dans ce type d'événement et de l'étendue du droit à la vie et du droit à l'intégrité physique lors de secours en mer. L'évaluation des différents types de recours possibles, tant au niveau interne qu'international, pour des réfugiés ayant vu leurs droits humains bafoués, a également été effectuée par l'équipe.



Violences sexuelles

Des étudiants de la Clinique ont participé à la rédaction de projets de pétitions pour des cas de violences sexuelles survenus à Haïti en vue d'une présentation devant la Commission interaméricaine des droits de l'Homme. Les projets de pétitions se penchent sur la problématique des violences sexuelles dans le cadre du dysfonctionnement du système de justice et de la discrimination systémique envers les femmes dans ce pays.

La liberté des organisations non-gouvernementales

Une équipe de la CIDDHU a rédigé un document traitant de l'impact de lois contrôlant les organisations non gouvernementales en Asie, et plus particulièrement sur la loi cambodgienne sur les ONGs. Les étudiants se sont basés sur une analyse comparative régionale des droits humains qui pourraient être affectés en se référant à des guides internationaux. Il s'agit d'un document de travail formulant des recommandations et pouvant être utilisé par les ONGs.

Documentation de cas cambodgiens

Deux équipes de la CIDDHU ont travaillé sur les violations de droits humains lors de génocide, plus particulièrement celui du Cambodge. Les étudiants ont d'abord établi une méthodologie sur les techniques d'entrevue. Par la suite, ils étaient chargés de rencontrer des victimes et de recueillir leurs témoignages afin de les envoyer aux Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens (CETC).

La non-discrimination des personnes atteintes du VIH/SIDA

Une équipe de la CIDDHU a rédigé une note de recherche traitant du droit des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Plus particulièrement, le document traite de l'accès à des services d'assurances au regard du droit à la non-discrimination. Dans ce cadre, l'équipe s'est interrogée sur la problématique de tests obligatoires et de refus récurrents appliqués par des compagnies en soulevant les obligations internationales de l'État.



4. LA CIDDHU SUR LE TERRAIN: ACTIVITES ET PROJETS

Au cours de l'année 2009-2010, les étudiants et la direction de la CIDDHU ont réalisé plusieurs projets dans divers pays à l'étranger. Ces réalisations d'envergure ont eu des retombées très positives pour la Clinique et ses partenaires et ont contribué au rayonnement de l'UQAM.

Des étudiants de la Clinique en stage avec nos partenaires

Suite à leur passage à la Clinique, nombreux sont les étudiant(e)s qui désirent poursuivre leur implication en se rendant chez des partenaires de la CIDDHU. Ces stages leur permettent d'acquérir une expérience supplémentaire dans la défense des droits humains, tout en s'initiant aux réalités terrains de ce travail. En voici quelques exemples.

Michelle Langlois a effectué pendant la session d'hiver 2010 un stage avec ADHOC (*The Cambodian Human Rights and Development Association*), une organisation non-gouvernementale cambodgienne ayant son bureau principal à Phnom Penh. Michelle a travaillé dans la section *Human Rights*, où elle a eu la chance de participer à plusieurs dossiers, dont le suivi de la Loi Anti-Corruption, la soumission de cas pour le Rapporteur Spécial sur le droit à l'alimentation et l'investigation de cas d'enlèvements et de torture commis par des agents de l'État. Elle a également organisé une conférence de presse sur l'exécution de civils cambodgiens par des soldats thaïlandais à la frontière entre les deux pays.



Michelle est la troisième étudiante de la CIDDHU à compléter un stage chez ADHOC, après Gabrielle Dion et Marlène Yahya Haage.

Isabelle Desrosiers, effectuera un stage à l'été 2010 (mai-juin) avec l'ONG partenaire *Sutyajnik*, située en Russie. En collaboration avec les avocats et juristes de Sutyajnik dont le Dr Anton Burkov, elle travaillera à l'implantation et l'utilisation effective dans les cours de justice russes des normes et protections prévues par la *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et libertés fondamentales*. Elle travaillera également aux litiges portés devant la Cour européenne des droits de l'homme par les juristes de Sutyajnik au nom des citoyens russes, victimes de violations de leurs droits.

Viviane Denis-Ducharme a débuté un stage avec Femmes autochtones du Québec suite à son implication à la CIDDHU à l'hiver 2010. Son travail consistera à aider la responsable des questions internationales et la responsable des questions juridiques dans leurs recherches.

Étienne Chénier ira travailler, au mois de juillet et août 2010, avec la *Oficina de derechos humanos del Arzopisbado de Guatemala* (ODHAG) sur un projet intitulé: "Una sola Ciudadanía: Litigio Estratégico en materia de derechos económicos, sociales y culturales de los pueblos indígenas". Le projet cherche à identifier un cas de violation des droits des peuples autochtones tel que définit dans la Convention 169 de l'OIT. L'ODHAG travaille avec une communauté autochtone du Guatemala qui fait face à des problèmes liés aux activités des entreprises minières. Son rôle sera de faire une recherche comparative des lois des États d'Amérique latine traitant de la consultation des communautés avant la réalisation de tels projets.

Activités de la direction sur le terrain

Missions en Haïti

En septembre 2009, Me Bernard Duhaime et Me Catherine Duhamel, professeurs et avocats de la *Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM* ont effectué une mission en Haïti, laquelle visait principalement à soutenir les initiatives des organisations partenaires, *Kay Fanm* et le *Groupe d'appui aux réfugiés et aux rapatriés (GARR)*, dans la documentation des cas de violence sexuelle et de violations de droits des migrants qui persistent en Haïti et dans la région.



Me Duhaime et Me Duhamel en compagnie d'employées et de bénéficiaires de *Kay Fanm*.

Par ailleurs, suite aux événements tragiques survenus en janvier 2010, Me Catherine Duhamel s'est rendue en Haïti immédiatement après le séisme. Elle a ainsi pu offrir une réponse immédiate et apporter un soutien dans la réorganisation de l'organisation partenaire, *Kay Fanm*.

Conférence sur la reconstruction d'Haïti

Le 7 avril dernier, Me Catherine Duhamel a participé à un important symposium international intitulé « Haïti aujourd'hui, Haïti demain : Regards croisés » tenu à l'Université d'Ottawa et qui a rassemblé les principaux experts haïtiens et internationaux sur le sujet des droits humains et du développement en Haïti. Me Duhamel y a présenté une allocution

portant sur la justice et les droits de la personne.

Conférences de Me Duhamel sur les droits de la personne et l'industrie extractive

Le 9 octobre 2009, Me Catherine Duhamel a présenté une allocution lors de la Table Ronde Droits Humains et Environnement organisée par *l'Institute for the Study of International Development* et par la McGill School of the Environment. Le 23 septembre 2009, elle a également été invitée à participer au Forum Tremblant 09 sur la responsabilité sociale de l'entreprise et la durabilité.

Me Duhamel au Parlement canadien

Par ailleurs, le 1^{er} décembre 2009, Me Catherine Duhamel a participé aux travaux du Comité Permanent des Affaires Étrangères et du Développement International, au Parlement canadien, pour discuter du projet de loi C-300 portant sur la responsabilité sociale des entreprises. Elle a entre autres plaidé pour l'établissement de mécanismes permettant une meilleure transparence et une plus grande responsabilisation des entreprises canadiennes œuvrant à l'étranger.

Conférence sur l'enseignement clinique

Le professeur Duhaime a participé à la 104^e rencontre annuelle de *l'American Society of International Law*, tenue du 24 au 27 mars dernier et qui avait pour thème : *International Law in a Time of Change*. Le professeur Duhaime faisait partie des panelistes qui ont abordé la pédagogie clinique et ses développements dans les dernières années. C'était la première fois que le sujet était abordé lors de cette prestigieuse conférence. Sa présentation fera l'objet d'une publication dans les actes de ce colloque au cours de l'année 2010.

Le professeur Duhaime à la Cour interaméricaine des droits de l'Homme

Le directeur de la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM, le professeur Bernard Duhaime, a participé aux audiences de la Cour interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États Américains, qui eurent lieu, à San José au Costa Rica, au siège de la Cour du 2 au 3 février dernier. En appui à la représentation des victimes, Me Duhaime a ainsi pris part aux interrogatoires et aux plaidoiries dans l'Affaire *Florencio Chitay Nech et al. v. Guatemala*.



Le Pr. Duhaime en compagnie des victimes, d'un témoin expert et des représentants des victimes, au siège de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Me Fernandes et la liberté d'expression au Québec

Me Fernandes, avocat à la Clinique, a remporté une victoire importante en faveur de la liberté d'expression à la Cour d'appel du Québec, dans le cadre d'une poursuite-bâillon intentée par des municipalités. Spécialiste dans le domaine, Me Fernandes avait d'ailleurs supervisé les travaux d'une équipe d'étudiantes, à l'hiver 2008, portant sur les normes nationales et internationales en matière de liberté d'expression et de poursuites en diffamation.

Nicolaos Strapatsas à la Conférence de Kampala sur la Cour pénale internationale

Un des membres de l'équipe de la CIDDHU, Nicolaos Strapatsas était le représentant de l'UQAM au sein de la Coalition des ONG à la Conférence de révision du Statut de Rome, instaurant la Cour pénale internationale (CPI), à Kampala, en Ouganda qui s'est tenu du 31 mai au 11 juin 2010. À cette occasion, il a présenté une allocution dans le cadre d'une conférence portant sur les déclarations de reconnaissance de la compétence de la CPI.

Mirja Trilsch et la protection des droits sociaux

Dans le cadre d'un colloque à l'Université libre de Berlin (juin 2009), Mirja Trilsch, chargée de cours à la CIDDHU, s'est penchée sur la protection constitutionnelle des droits économiques, sociaux et culturels en Afrique du Sud. Sa présentation, intitulée « What's the use of socio-economic rights in a constitution? - Taking a look at the South African experience », vient d'être publiée dans la revue *Verfassung in Recht und Übersee* (Law and Politics in Africa, Asia, Latin America). De plus, un commentaire sur le droit à la santé selon la Charte Sociale Européenne a paru dans le périodique *International Journal of Constitutional Law*.

Formation sur les droits humains

En juin 2009, Mirja Trilsch a aussi agi en tant que personne ressource relativement à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD) dans le cadre du programme international de formation aux droits humains organisé par l'organisme montréalais *Équitas*.

5. LA CIDDHU A L'UQAM: ACTIVITES ET PROJETS

Au cours de l'année 2009-2010, la CIDDHU et ses membres ont aussi participé à divers projets au sein de l'UQAM permettant de sensibiliser le public à certains enjeux de même que d'accroître la visibilité de la CIDDHU.

Levée de fonds pour Kay Fanm

La CIDDHU a été grandement préoccupée par le séisme qui a touché Haïti en janvier 2010. Notamment l'un de ses partenaires de longue date, l'organisation *Kay Fanm*, a été considérablement touché.

C'est pourquoi la CIDDHU et les étudiants de la cohorte hiver 2010 se sont afférés à amasser des fonds pour venir en aide à l'organisation. Dans un premier temps, un appel auprès de ses anciens étudiants et collaborateurs a permis d'amasser la somme de 2705,00\$, recueillie entre le 12 janvier et le 12 février 2010, laquelle a pu être doublée grâce au Fonds d'aide aux victimes du séisme en Haïti mis en place par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ainsi, une somme équivalente a été versée par le gouvernement canadien au sein du Fonds d'aide aux victimes du séisme.

Par ailleurs, un Spinning-o-thon a été organisé chez Cycle Pop au mois d'avril dernier, lequel a été un franc succès. Cela a permis de recueillir un

montant total de **4154, 25\$** qui a été remis à Kay Fanm en juin dernier.



Merci à tous ceux qui ont donné généreusement !

Prix Relève de la CIDDHU

En avril dernier, la CIDDHU s'est jointe à Pro Bono UQAM et à la Clinique juridique de l'UQAM à l'occasion de la Soirée annuelle 2009-2010. Cet événement visait à souligner l'importance de l'implication des étudiant(e)s au sein des trois organisations. Lors de cette soirée, des prix ont été remis aux étudiants ayant participé aux activités des trois organisations. À cet effet, pour la première fois, la CIDDHU a tenu à souligner le cheminement d'un ancien étudiant de la Clinique dans son engagement à la défense des droits humains.

Cette année, la Clinique remis le Prix Relève de la CIDDHU à Julie Dubé-Gagon. Diplômée de l'UQAM en droit, Julie a participé aux activités de la Clinique en 2008. Julie a aussi, et surtout, accompli une série de réalisations dans le domaine de la défense des droits humains.



Le concours Prix Relève de la CIDDHU 2010 a rassemblé huit excellentes candidatures. La Clinique encourage ses anciennes et anciens étudiant(e)s à soumettre leur candidature l'an prochain pour l'édition 2011.

Conférence de Frederico Guzmán



Les étudiants de la cohorte hiver 2010 ont eu la chance d'accueillir lors d'un cours Me Frederico Guzmán à l'occasion de son passage à Montréal. Me Guzmán devait présenter, à Québec, une conférence sur le phénomène du déplacement forcé et la réponse que la

justice tente d'y apporter dans le contexte colombien.

Lors de son passage à la CIDDHU, Me Guzmán a discuté avec les étudiants du rôle important des défenseurs des droits humains dans la société. Maintenant avocat au bureau du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones au sein de la Commission interaméricain des droits de l'Homme, Me Guzmán a aussi été avocat à la Cour constitutionnelle de Colombie.

Projet institutionnel

Grâce au *Fonds d'intégration des chargés de cours*, Mirja Trilsch et Nicolaos Strapatstas ont pu participer aux activités de la CIDDHU lors de la session d'hiver 2010. Ils ont notamment effectué une révision des pratiques internes de la Clinique. D'abord débutée par Natacha Binsse-Masse, cette analyse avait comme objectif de revoir sous tous ses angles le fonctionnement de la Clinique de manière à améliorer l'ensemble de la structure et de l'enseignement de la Clinique après cinq d'existence. Le projet a pu être poursuivi avec succès, grâce, en partie, à la collaboration réussie entre les deux chargés de cours, lesquels ont produit un rapport formulant plusieurs recommandations autant sur le plan méthodologique que structurel. Cet apport ne peut qu'être bénéfique à la CIDDHU et à ses étudiants.

6. NOUVEAU RAPPORT EN LIGNE

Discrimination, VIH et droit international au Rwanda - une étude de cas en assurance-vie

Dans le prolongement d'un partenariat établi avec l'Université Nationale du Rwanda, une équipe de la CIDDHU a rédigé un rapport de recherche traitant du droit des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Plus particulièrement, le document traite de l'accès à des services d'assurances au regard du droit à la non-discrimination. Dans ce cadre, l'équipe s'est interrogée sur la problématique de tests obligatoires et de refus récurrents appliqués par des compagnies.

Le rapport conclut en proposant diverses recommandations et en présentant les recours possibles en cas de discrimination.

Pour lire l'ensemble des rapports et documents produits par la Clinique, rendez-vous sur notre site web et découvrez notre nouvelle section « rapports et documentations ».

7. VISIBILITE MEDIATIQUE

Le journal de l'UQAM publie un article sur le passage de Me Duhaime devant la Cour interaméricaine des droits de l'Homme dans le cadre de l'affaire *Florencio Chitay Nech et al. v. Guatemala*.

« Au nom du père », L'UQAM, le journal de l'Université du Québec à Montréal, vol. XXXVI, numéro 13, 22 mars 2010, article de Pierre-Etienne Caza.

* *Le texte intégral est disponible sur notre site web, dans la section « médias et nouvelles ».*

« L'effet CIDDHU »

Le professeur Duhaime est l'un des porte-paroles de la campagne « L'effet UQAM » lancée le 2 février dernier. Cette campagne promotionnelle met en valeur les retombées concrètes de la recherche et de la création universitaires et souligne notamment la valeur pédagogique de la CIDDHU.



8. FINANCEMENT

Une fois de plus cette année, la Clinique a pu compter sur le soutien financier de l'Association Facultaire étudiante de science politique et de droit de l'UQAM, de l'Association modulaire des baccalauréats interdisciplinaires des champs d'études politiques, de l'Association des Étudiants en Droit de l'UQAM de même que sur l'aide financière de plusieurs particuliers.

A cet effet, la CIDDHU tient à souligner la contribution de Mme Pamela Obertan, ancienne collaboratrice de la CIDDHU ainsi que du cabinet d'avocat, *Lamarre Perron Lambert Vincent* et tout particulièrement le dévouement de l'un des associés du cabinet, Me Marc Perron, ancien participant de la CIDDHU. La CIDDHU est honorée de la confiance que lui porte ses anciens étudiants et collaborateurs ainsi que de leur intérêt pour son développement et la consolidation de ses activités.

De plus, la CIDDHU souhaite remercier le Ministère des Relations internationales du Québec pour son appui financier, lequel a permis de couvrir les frais pour la mission de septembre 2009 en Haïti.

En outre, la CIDDHU tient à souligner l'apport du *Fonds d'intégration des chargés de cours* ayant rendu possible le concours de Catherine Duhamel au sein du projet de rédaction d'un Manuel sur les droits des femmes autochtones de même que la collaboration de Natacha Binsse-Masse, Mirja Trilsch et Nicolaos Strapatsas pour le projet de renforcement des outils et de l'organisation de la Clinique au moyen de la rédaction du rapport préliminaire au *Guide des meilleures pratiques de l'enseignement clinique*. Par ailleurs, la coordination de la Clinique a pu être assurée par une subvention octroyée par le *Fond de développement pédagogique* de l'UQAM.

De nouvelles demandes de financement pour la prochaine année ont été soumises. Néanmoins, la Clinique continue d'éprouver des besoins criants en matière de soutien financier pour appuyer la poursuite de ses projets et permettre la gestion, l'administration et la coordination de ses équipes d'étudiants, de ses initiatives et de ses partenariats à l'étranger.



Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM

Université du Québec à Montréal
Faculté de science politique et de droit
Département des sciences juridiques
Case postale 8888 Centre-ville
Montréal, Qué.
H3C 3P8
CANADA

Téléphone : +1 (514) 987-3000 poste 2478 ou 3892

Fax: +1 (514) 987-4784

Courrier électronique : ciddhu@uqam.ca

Site internet : <http://www.ciddhu.uqam.ca>

